

## ANNEXE SANITAIRE

### EAU POTABLE

L'alimentation en eau de la commune de CHAMEYRAT est assurée par le réseau communal, géré directement par la commune.

#### I – ETAT ACTUEL

##### 1) Captages :

Plusieurs captages sont utilisés pour alimenter le réseau public de distribution d'eau potable :

- captage de la Serbe Grande
- captage de l'étang de Rioulat
- captage de Lavialle

Tous ces captages ont fait l'objet d'une étude hydrogéologique qui a permis de définir les périmètres de protection. Ils ont fait l'objet d'une DUP le 30 août 2002, qui a permis l'institution de servitudes. La quantité d'eau produite répond aux besoins communaux.

La capacité de production d'eau fluctue, notamment en fonction des conditions climatiques.

captage	Débit Etiage en m3/jour	Débit Maximum en m3/jour
Serbe Grande	207	518
Etang de Rioulat	397	829
Lavialle	130	302
<b>TOTAL</b>	<b>734</b>	<b>1649</b>

Les différents réseaux sont interconnectés. Ainsi, l'approvisionnement en eau est assuré même par temps de sécheresse.

Le nombre d'abonnés de Chameyrat était de 850 abonnés en 2015. Les volumes d'eau consommés étaient de 79042 m3 pour l'année 2015, représentant une consommation moyenne de 216 m3 par jour.

##### 2) Alimentation :

La commune est dotée de deux stations de traitement, à la Brunie et à La Serbe Grande qui alimentent plusieurs réservoirs :

- Réservoir du Bourg, à la côte 396 m, de 150 m3 de capacité
- Réservoir de La Trémouille, à la côte 478 m, de 400 m3 de capacité (2x200)

- Réservoir de Poissac, à la côte 437, de 200 m<sup>3</sup> de capacité

Les eaux de captage des sources de Laviaille et de l'étang de Rioulat sont traitées par une station de traitement commune située à La Brunie, assurant désinfection, neutralisation et reminéralisation.

- Le captage de Rioulat doté d'une bache de réserve de 100 m<sup>3</sup> alimente le château d'eau de la Trémouille, situé sur le territoire de Saint Mexant, qui alimente la partie ouest de la commune de CHAMEYRAT secteur des Pougues, des Blanchies, la Brunie, Vacher, la Guillaumie.

- Le captage de Laviaille alimente par gravité le château d'eau de la Rouchie. Il dessert le bourg, Chameyrat le Vieux, le Mas del Peuch, Pomperie.

- Le captage de la Serbe Grande, doté d'une station de traitement et d'une bache de réserve de 100m<sup>3</sup> alimente le réservoir de Poissac. Une interconnexion est réalisée avec le réseau du Rioulat.

Les trois réseaux sont interconnectés. Quelques connexions sont également réalisées avec les communes voisines permettant une vente d'eau au Syndicat du Maumont, notamment. Les secteurs de Mulatet, les Combes de Brossard, Maure, sont alimentés par la ville de Tulle.

### 3) Etat du réseau :

Le diagnostic AEP réalisé en 2016 a permis de vérifier l'état des réseaux et des branchements. Tous les réseaux sont en bon état. Les ouvrages à remplacer (vannes, compteurs, ...) ont été localisés.

Il ne reste plus d'éléments contenant du plomb dans le réseau public.

### Réseau incendie :

La protection contre l'incendie à partir du réseau public est assurée dans le bourg ainsi que dans les secteurs de Poissac et Laviaille- La Guillaumie, qui sont raccordés sur des canalisations Ø 100 (ou plus) par des canalisations de diamètre approprié.

Elle est actuellement assurée

- par poteau incendie dans le bourg : un PI est implanté face à la Mairie.
  - Au lieu-dit La Rougerie
  - Au lieu-dit Laviaille, face à l'arrêt de bus
  - Dans le village de la Brunie
  - Dans le village de Poissac
- d'autres poteaux incendie sont également présents dans les villages de Poissac, le Pilou, la Brunie, le Puy de la Guillaumie, les Pougues, le Madelpeuch, le bourg bas, ... mais ils sont jugés non conformes en raison de pressions ou débits insuffisants.
- par bache de réserve de 120 m<sup>3</sup> implantée dans le secteur de Laviaille et Chameyrat le Vieux ;

Deux châteaux d'eau sont dotés de réserve incendie : celui de Poissac avec une prise pompiers et celui de la Rouchie.

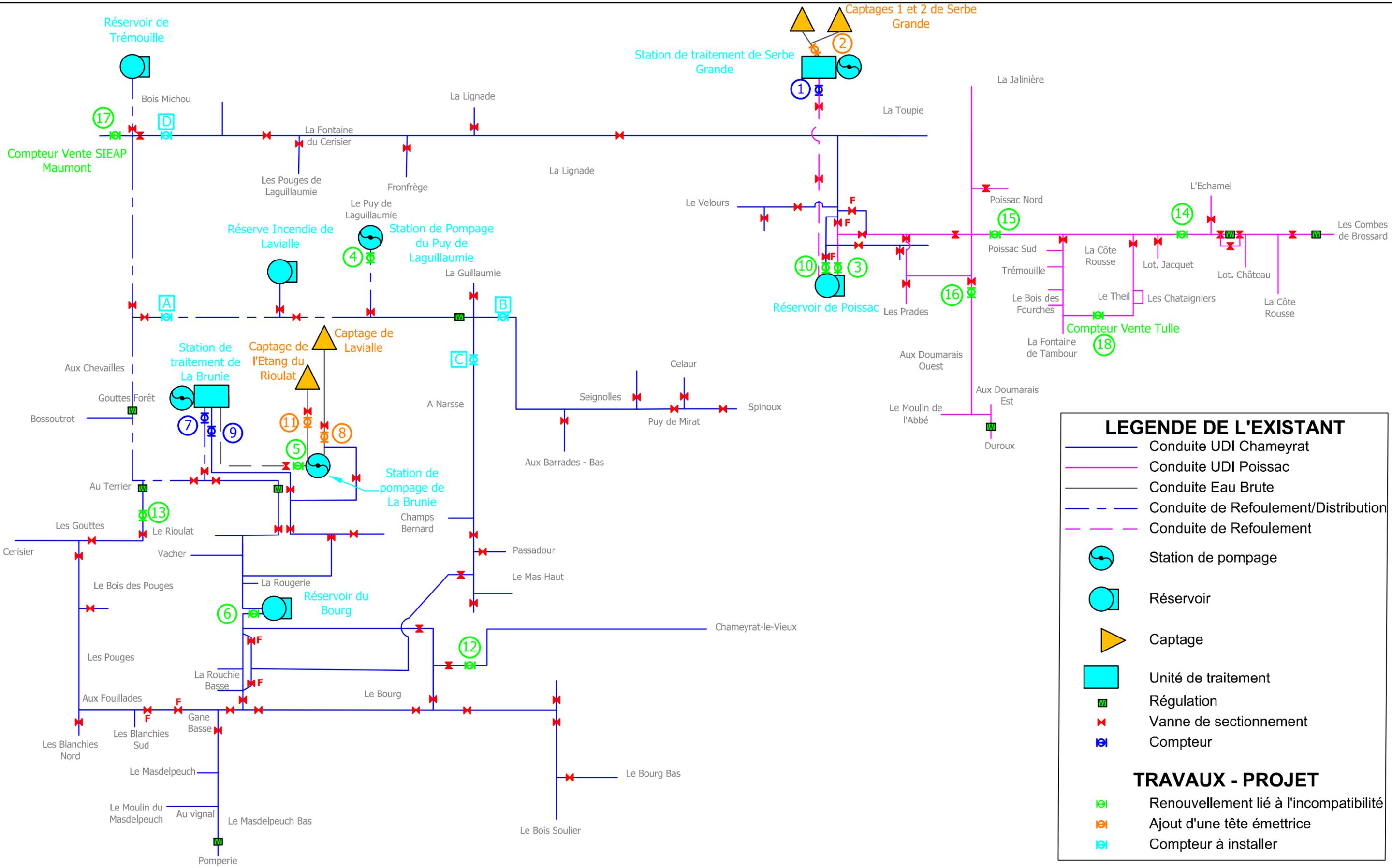
La mise en place de poteaux incendie n'est pas envisagée dans les autres villages, mais la défense incendie peut être assurée par pompage dans les étangs situés à proximité. 7 plans d'eau ont été autorisés dans cette commune. D'autres sont en voie de régularisation ; d'autres ont été détruits.

Ces points d'eau ont été recensés par le SDIS de la Corrèze. Il reste également possible de créer une bache de réserve enterrée de 120 m<sup>3</sup>.

## **II – SITUATION FUTURE**

Les zones d'extension prévues au PLU autour du bourg, ne posent pas de problème pour l'alimentation.

Pour les autres secteurs desservis par des conduites de section inférieure à Ø 100 mm, il est prévu de créer des bâches de réserve de capacité au moins égale à 120 m<sup>3</sup>, afin de pouvoir assurer la desserte incendie...



### LEGENDE DE L'EXISTANT

- Conduite UDI Chameyrat
- Conduite UDI Poissac
- Conduite Eau Brute
- - - Conduite de Refoulement/Distribution
- - - Conduite de Refoulement
- Station de pompage
- Réservoir
- Captage
- Unité de traitement
- Régulation
- Vanne de sectionnement
- Compteur

### TRAVAUX - PROJET

- Renouvellement lié à l'incompatibilité
- Ajout d'une tête émettrice
- Compteur à installer

Maitre d'oeuvre: **DEJANTE EAU & ENVIRONNEMENT SUD-OUEST**  
**Groupe DEJANTE**  
 75, avenue de la Libération - 19360 Malemort  
 Tél : 05 55 92 80 10 - Choix 2

Maitre d'ouvrage: **Commune de CHAMEYRAT**

**Diagnostic des ouvrages de production et de distribution de l'AEP**

---

**Synoptique de sectorisation du réseau**

Echelle : <b>1/Sans échelle</b>
Phase: -
Plan n°: -
Dossier n°: -
<small>Ce Plan est la Propriété du Groupe DEJANTE Infra. Il ne peut être reproduit ou utilisé sans son autorisation écrite.</small>

## ANNEXES SANITAIRES

### 1 – ASSAINISSEMENT COLLECTIF

**Le bourg** est doté d'un réseau existant : les effluents sont collectés par un réseau d'assainissement de type unitaire (ou séparatif dans les secteurs de la Rouchie et du Mas), relié à une station de traitement de type lit planté de roseaux, mise en service en juin 2011 pour une capacité de 215 équivalent habitants. Cette station de traitement fait l'objet d'une surveillance régulière par les employés de la commune et d'un contrôle tous les ans par le SATESE 19.

Les eaux pluviales sont évacuées par des déversoirs d'orage et dirigées vers les talwegs situés aux abords.

**La Guillaumie et le Puy de la Guillaumie** sont collectés par un réseau d'assainissement de type séparatif relié la station d'épuration de Celaur, de type de filtres plantés de roseaux de capacité de 150 équivalents-habitants.

**Les secteurs de Poissac ouest, Les Doumarais, abords de la RD9, Hautefage, le Theil,** desservis par des réseaux d'assainissement de type séparatif sont raccordés sur les ouvrages de collecte et d'épuration de la ville de Tulle. Le déversement et le traitement des eaux usées de ce secteur sont régis par une convention qui définit les caractéristiques que doivent avoir les effluents envoyés vers la station de Tulle. Le secteur des Combes de Brossard est géré directement par la ville de Tulle.

### 2 – ASSAINISSEMENT INDIVIDUEL

Les autres secteurs de la commune relèvent de l'assainissement individuel.

Le SPANC mis en place par la communauté d'agglomération, contrôle le bon fonctionnement de ces installations tous les 5 ans. Le bilan établi en 2017 précise :

« Dans cette commune, on compte 426 dispositifs d'assainissement non collectif dont :

- 75 installations neuves ou réhabilitées ayant fait l'objet de la délivrance d'un certificat de conformité
- 5 réceptionnées non conformes

351 installations ont fait l'objet d'un contrôle de fonctionnement et d'entretien entre 2010 (année de recensement de la commune pour le diagnostic obligatoire) et 2017 (2eme passage ponctuel depuis 2013 seulement dans le cadre des ventes)

Sur l'ensemble des diagnostics, et conformément à l'arrêté du 27/04/2012, on compte :

- 73 avis conformes
- 278 avis non conformes avec 248 dispositifs restants ayant des travaux à réaliser. »

## ***SCHÉMA D'ASSAINISSEMENT*** ***Réalisé en 2002***

La commune de Chameyrat a réalisé une étude de schéma directeur d'assainissement en 2001 et dispose d'un zonage d'assainissement approuvé par délibération en date du 24 mai 2002.

Il prévoit en assainissement collectif, par ordre de priorité :

- La Rouchie
- Poissac, abords de la RD9, lotissement Jacquet
- Bourg de Chameyrat
- Puy de la Guillaumie
- Hautefage, la Trémouille, Léguille, les Doumarais, la Salade, les Combes...
- Le Rioulat, Vacher
- Chameyrat le Vieux
- Lavialle et le Pilou.
- 

Une partie de ces secteurs sont maintenant desservis.

Par contre ne sont pas réalisés les réseaux envisagés dans les secteurs de :

- Le Rioulat, Vacher
- Chameyrat le Vieux
- Lavialle et le Pilou.

MAIRIE DE CHAMEYRAT

13 JUIN 2016

COURRIER "ARRIVEE"

RAPPORT N° 07 DU : 28 avril 2016 à 10 h  
 Visite avec analyse

CHAMEYRAT  
 Bourg

Maître d'ouvrage	: Chameyrat	
Type d'épuration	: FILTRE A SABLE PLANTE DE ROSEAUX	Capacité : 214 EQH
Exploitant	: Chameyrat	12,8 kg de DBO5/j
Constructeur	: SADE	32,1 m <sup>3</sup> /j
Mise en service	: 2011	
Milieu récepteur	: La Corrèze du confluent de la Solane au confluent du Brauze (inclus)	
Coordonnées station	: X : 598177 Y : 6459720	Coordonnées rejet : X : 598122 Y : 6459664
Service Police de l'Eau	: DDT - Service Police de l'eau	Code Station : 0519038V002

Personnes rencontrées : Exploitant  
 Technicien de la visite : Christophe Castillan  
 Météo jour de la visite : Beau Météo jour précédent : Beau Température : 14 C°

**SYNTHESE DE LA VISITE**

L'entretien et l'exploitation de la station sont réalisés avec soins.  
 Fonctionnement général satisfaisant.  
 L'aménagement du second déversoir d'orage permet maintenant une alimentation satisfaisante de la station.  
 Continuer à nettoyer régulièrement le déversoir d'orage de tête afin de s'assurer que la totalité des effluents par temps sec transite par la station. De très nombreux graviers et cailloux sont collectés par les ouvrages de tête.  
 La mise en place d'un dégrilleur et d'un dessableur semble indispensable.  
 Privilégier un dégrilleur avec un entrefer inférieur à 2.5 cm.  
 La pose de compteur de bâchées, en particulier en tête de station, permettrait d'appréhender les débits entrant à la station en particulier en période de pluies.  
 Attention le développement de liserons sur le filtre N°1 du premier étage est à surveiller.  
 Suivant l'expansion des liserons, une opération de nettoyage sera réalisée à l'automne (avec l'appui du SATESE) pour essayer de les supprimer.

**OBSERVATIONS :**

Il est souhaitable de curer régulièrement les fossés voir d'en créer de nouveaux afin de détourner au maximum les eaux de ruissellement des ouvrages et des filtres.  
 Les talus présents sur la station sont abrupts. Il est par conséquent souhaitable de faire intervenir une entreprise spécialisée pour le débroussaillage.

**I- MESURES DURANT LA VISITE :**

**EFFLUENT ENTREE STATION :**

Température (°C)	pH	Conductivité (µs/cm)
12,2	8,46	655

**Bâche de stockage :**

	Temp. (°C)	pH	Cond. (µs/cm)
Résultats obtenus	12,3	6,91	360

EFFLUENT TRAITE :

	DBO5 (mg/l)	DCO (mg/l)	MES (mg/l)	N-NH4 (mg/l)	N-NO2 (mg/l)	N-NO3 (mg/l)	NTK (mg/l)	Pt (mg/l)
Résultats obtenus	< 3	< 30	4,3	< 0,8	< 0,01	23	0,9	1,8

Rejet de très bonne qualité.

Température (°C)	pH	Conductivité (µs/cm)
12,4	6,2	281

## II- FONCTIONNEMENT DES INSTALLATIONS :

Installation	Fonctionnement	Préconisations
Réseau	Effluent brut dilué. Absence de by pass lors de la visite.	Prévoir le nettoyage du déversoir d'orage (N°2) à chaque passage. Même si ce n'est pas son rôle, celui ci permettra de retenir les cailloux et graviers arrivant à la station. La mise en place d'un dégrilleur - dessableur semble indispensable. Privilégier un dégrilleur avec un entrefer inférieur à 2.5 cm.
Bâche de stockage	Fonctionnement satisfaisant du système de bâchées. Présence de sable et de graviers dans le fond du réservoir.	Prévoir la mise en place d'un compteur de bâchées (Rappel).
Filtres à sable : 1 <sup>er</sup> étage	Filtre 1 en service sur le premier étage. Bon développement des roseaux. Attention le développement de liserons sur le filtre N°1 du premier étage est à surveiller.	
Bâche de stockage	Bon fonctionnement du système de bâchées. La bâche est propre.	
Filtres à sable : 2 <sup>ème</sup> étage	Filtre 1 en service sur le second étage. Bon développement des roseaux. Le géotextile présent sur les abords des casiers se désagrègent rapidement.	
Rejet	Le canal de sortie est propre.	

Le Technicien

MAIRIE DE CHAMEYRAT

13 JUIN 2016

COURRIER "ARRIVEE"

RAPPORT N° 06 DU : 28 avril 2016 à 11 h  
 Visite avec analyse

**CHAMEYRAT**  
 Celaur

Maître d'ouvrage	: Chameyrat	
Type d'épuration	: FILTRE A SABLE PLANTE DE ROSEAUX	Capacité : 150 EQH
Exploitant	: Chameyrat	9 kg de DBO5/j
Constructeur	: COLAS	22,5 m³/j
Mise en service	: 2013	
Milieu récepteur	: La Chânterane	
Coordonnées station	: X : 599371 Y : 6462830	Coordonnées rejet : X : 599377 Y : 6462839
Service Police de l'Eau	: DDT - Service Police de l'eau	Code Station : 0519038V003

Personnes rencontrées : Exploitant  
 Technicien de la visite : Christophe Castillan  
 Météo jour de la visite : Beau Météo jour précédent : Beau Température : 14 C°

## SYNTHESE DE LA VISITE

Entretien et exploitation soignées de la station.  
 Fonctionnement satisfaisant de l'ensemble des ouvrages.  
 Noter sur le cahier d'exploitation la rotation des filtres, les index des compteurs de bâchées et tous les dysfonctionnements observés sur l'installation depuis la mise en service.  
 Ne pas retirer le feutre se formant à la surface des filtres du premier étage.  
 Nettoyer le canal de sortie au nettoyeur haute pression.  
 La bonde de vidange du canal a été retirée lors de la visite.

## I- MESURES DURANT LA VISITE :

### EFFLUENT ENTREE STATION :

Température (°C)	pH	Conductivité (µs/cm)
12,1	9,22	1098

### Bâche de stockage :

	Temp. (°C)	pH	Cond. (µs/cm)
Résultats obtenus	13,9	6,9	1165

### EFFLUENT TRAITE :

	DBO5 (mg/l)	DCO (mg/l)	MES (mg/l)	N-NH4 (mg/l)	N-NO2 (mg/l)	N-NO3 (mg/l)	NTK (mg/l)	Pt (mg/l)
Résultats obtenus	< 3	35	2,9	< 0,8	< 0,01	63	3	6,4

Qualité satisfaisante du rejet. Attention toutefois à la valeur faible du pH. A surveiller.

Température (°C)	pH	Conductivité (µs/cm)
11,8	3,6	755

## II- RELEVES DE COMPTEURS, AUTOMATISMES :

Équipements	Index	Temps de marche depuis la précédente visite en bâchées par jour
Réservoir de chasse : Compteur N°1	7617	6,9
Réservoir de chasse : Compteur N°2	6718	6,1

## III- FONCTIONNEMENT DES INSTALLATIONS :

Installation	Fonctionnement	Préconisations
Prétraitement	Effluent entrant normal en charge et en débit. Bon fonctionnement, bonne exploitation. Les refus de dégrillage sont évacués de manière hebdomadaire.	
Bâche de stockage	Bon fonctionnement des systèmes de bâchées. Les bâches sont propres.	Relever les compteurs de bâchées à chaque passage.
Filtres à sable	Filtre N°1 en service sur les deux étages. Roseaux disparates sur le premier étage en particulier sur le filtre 2 Bon développement des roseaux sur le second étage. Bon fonctionnement de l'ensemble des filtres en service lors de la visite.	Ne pas retirer le feutre organique qui se forme sur la surface des filtres. Cette pellicule permet entre autre une meilleure répartition des effluents sur les filtres.
Rejet	Algues en quantité importante au niveau du canal. La vidange du canal a été retirée lors de la visite. Les effluents sont de très bonne qualité.	Ne pas remettre la bonde en place.
Zone de rejet végétalisé	Fonctionnement satisfaisant de la zone d'infiltration.	A entretenir régulièrement.

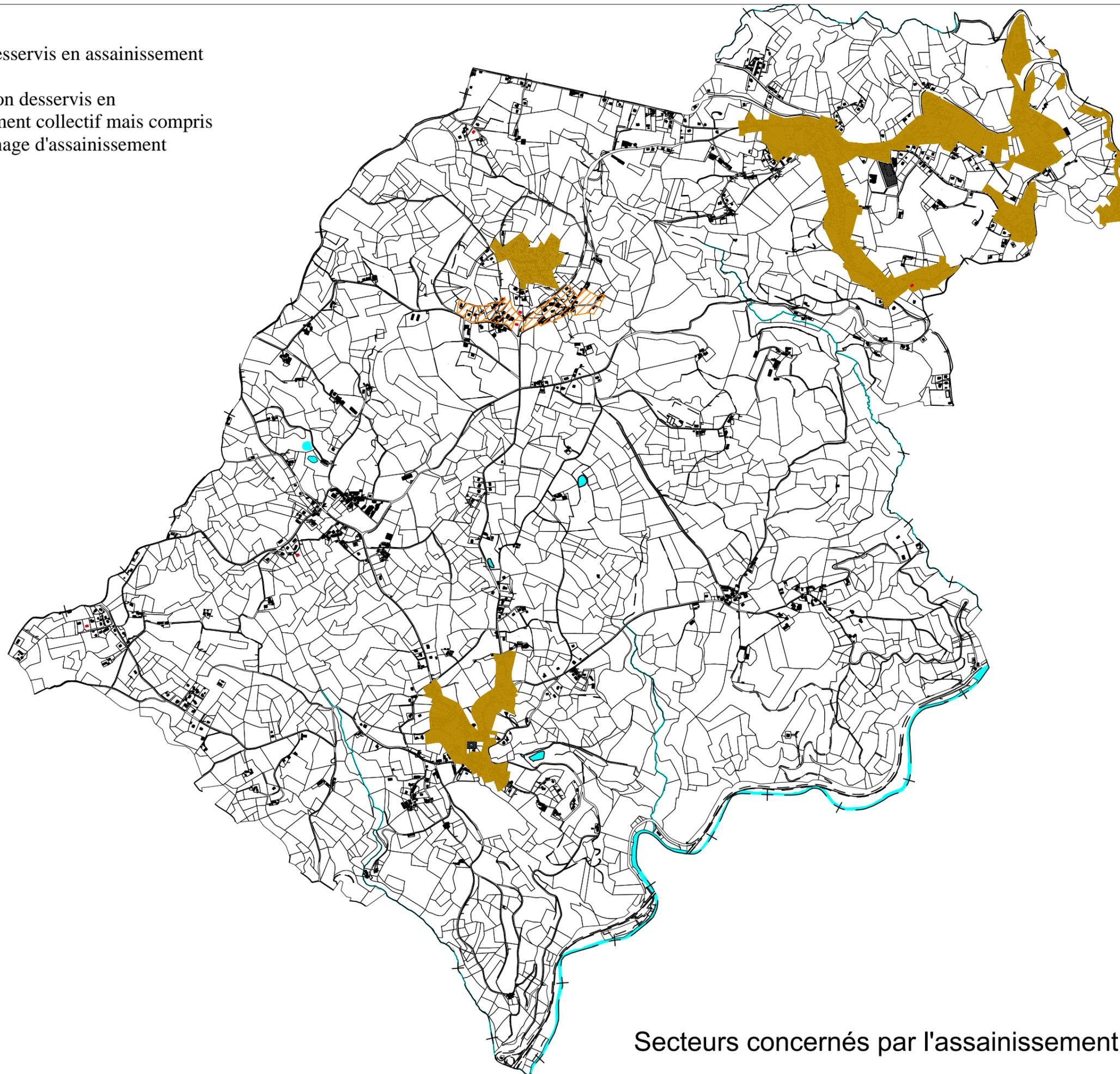
Le Technicien



Terrains desservis en assainissement collectif



Terrains non desservis en assainissement collectif mais compris dans le zonage d'assainissement



Secteurs concernés par l'assainissement collectif

## **ANNEXE SANITAIRE**

### **ORDURES MENAGERES**

#### Collecte :

La compétence ramassage des ordures ménagères appartient à Tulle agglomération, qui assure la collecte.

Le transport des ordures ménagères est assuré par la SYTTOM 19, vers l'usine d'incinération de Rosiers d'Egletons.

La collecte est effectuée une fois par semaine, sur l'ensemble de la commune.

Un tri sélectif est effectué dans des conteneurs, situés dans des éco-points répartis sur le territoire communal :

- Au bourg (verre, emballages en plastique, papier, carton),
- Au stade (verre, huiles)
- A Poissac (verre, emballages plastiques),
- A la Guillaumie (verre, carton, emballages plastiques).

Les habitants de Chameyrat ont accès aux déchetteries gérées par la Communauté d'agglomération de Tulle (Naves, Mulatet) et au point d'apport volontaire des déchets verts à Saint Mexant

#### Traitement :

Les ordures ménagères sont dirigées vers l'usine d'incinération de Rosiers d'Egletons.